

Les roches gravées de la Rivière du Plessis



Visorando

Une randonnée proposée par mimala

Très courte promenade pour découvrir des roches gravées par les Amérindiens, dans la Rivière du Plessis qui sépare les communes de Baillif et de Vieux-Habitants.



Randonnée n°575372

	Durée :	0h20
	Distance :	0,54 km
	Dénivelé positif :	55 m
	Dénivelé négatif :	55 m
	Point haut :	212 m
	Point bas :	157 m

	Difficulté :	Facile
	Retour point de départ :	Oui
	Activité :	Pédestre
	Commune :	Baillif (97123)

Description

Accès : suivre le chemin départemental 13, puis au lieu-dit Saint-Robert, emprunter la Ruelle des Roches Caraïbes, en aval de la Chapelle (sur la gauche en venant de Baillif, sur la droite en venant de Vieux-Habitants). Au déboucher de la ruelle, se trouve le terrain de sport, se garer le long de celui-ci.

Départ du terrain de sport de Baillif, Chemin des Avocatiers.

(D/A) Emprunter le chemin qui longe le petit côté du terrain, celui-ci étant situé sur la droite. Le chemin s'engage dans la forêt. Il est bien aménagé : marches en pierre (**attention** ! elles sont glissantes), carbets équipés pour le pique-nique et panneaux didactiques dont certains sont, malheureusement, dégradés.

Au bout d'une descente de 20min environ, arriver au bord du lit de la rivière. Sous un grand carbet, des panneaux nous renseignent sur les gravures et nous aident à les repérer.

(1) Le retour s'effectue par le même chemin.

Informations pratiques

Les marches étant glissantes, il est important d'être bien chaussé.

Complément :

En remontant la rivière au Nord, on peut atteindre en quelques minutes la Cascade Kalinago. **Attention :** par temps de pluie, la rivière peut grossir brusquement, ne pas s'engager dans ces conditions !

A proximité

À Vieux-Habitants :

- la plantation de café Vanibel
- le musée du café
- l'habitation la Grivelière
- la Plage du Rocroy
- l'Anse à la Barque
- une petite randonnée le long du littoral entre Vieux-Habitants et Marigot

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-roches-gravees-de-la-riviere-du-ples/>

Points de passages

D/A Terrain de sport
N 16.03811° / O 61.736221° - alt. 212 m - km 0

1 Bord de la rivière : les roches gravées
N 16.040047° / O 61.737515° - alt. 157 m - km 0.27

D/A Terrain de sport
N 16.03811° / O 61.736221° - alt. 212 m - km 0.54

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

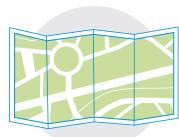
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.